



DECLARATION LIMINAIRE ENTREE DE SEANCE CSE-C GRDF DU JEUDI 22 JUIN 2023

A la suite du premier choc pétrolier, l'État français a fait le choix d'un outil de production majoritairement nucléaire qui a pour défaut d'être une énergie non pilotable contrairement au gaz. Aujourd'hui, en France, presque 12% de la production d'électricité est réalisée par les Cycles Combinés de Gaz. De plus, la consommation de gaz en France est sensiblement supérieure à celle de l'électricité (494 Twh de gaz contre 424 d'électricité).

Les réseaux gaz sont pour la plupart amortis et couvrent tout le territoire national. Le réseau de distribution appartient aux communes qui les gèrent sous le régime de la concession (le concédant délègue au concessionnaire).

Les actifs d'infrastructures gaz (terminaux méthaniers, stockages souterrains en cavités géologiques, canalisations de transport et de distribution) sont, quant à eux, valorisés aujourd'hui à hauteur de plusieurs dizaines de milliards d'euros.

L'ensemble est exploité au quotidien par environ 20.000 salariés hautement qualifiés au sein des sociétés DKLNG, ELENGY, ENGIE, Géométhane, GRDF, GRTgaz, STORENGY, TEREKA, mais aussi des Entreprises Locales de Distribution (ELD), des Régies ou encore d'un très grand nombre d'acteurs indirects comme les prestataires.

Les infrastructures existantes permettent une diversification intéressante des sources d'approvisionnement, de transport, de stockage et de distribution.

En outre, le gaz reste un vecteur pour le transport et l'industrie.

Par ailleurs, les gaz renouvelables ont un rôle à jouer et sont un atout indispensable pour notre souveraineté énergétique. Sur le plan régional, les collectivités pourront développer des boucles d'énergies locales à même de décarboner la chaleur (chauffage) et la mobilité, et ainsi inscrire la transition énergétique au cœur de projets d'économie circulaire.

Malheureusement, le secteur de l'énergie est très bousculé actuellement par pléthore de décisions hâtives que le gouvernement met sur la table. Les discussions et futures décisions qui pourraient être prises au niveau européen ne vont pas, elles non plus, dans le bon sens. Elles pourraient remettre en cause l'ensemble des infrastructures gazières et l'existence des acteurs de la filière.

Les mesures récentes annoncées par le gouvernement vont impacter les usagers.

La fin des Tarifs Réglementés de Vente du GAZ, couplée à la fin du bouclier tarifaire sur cette même énergie, va engendrer un flou tarifaire sans aucune règle, laissant une porte ouverte à la spéculation.

Ces décisions vont mettre encore plus en contrainte les usagers du gaz parmi lesquels les usagers particuliers, les professionnels, les collectivités, les syndicats de copropriété et les bailleurs sociaux.

Notre Fédération est interpellée par de nombreuses associations et la classe politique. L'objectif est le maintien et l'élargissement des tarifs réglementés Gaz à l'ensemble des usagers (particuliers, professionnels, collectivités, entreprises, etc.). Nous devons obtenir ce maintien et la remise en place d'un vrai service public de l'énergie, qui confirmera la place du gaz dans le mix énergétique.

Nous ne mettons pas les énergies en opposition mais bien dans un processus de complémentarité. Le gaz, comme l'électricité, sont essentiels pour l'intérêt général de nos concitoyens et ne doit pas être traité comme une marchandise.

Le CSE-C de GRDF a lancé le 16 mai dernier une campagne publique soutenue par notre fédération.

Madame la Directrice, nous poursuivons notre déclaration liminaire par un point essentiel pour nous. En effet, un cap a été franchi par les employeurs de l'énergie qui ont multiplié les procédures allant jusqu'à la mise à la retraite d'office. La longue liste des militants et des syndiqués de la CGT mis en garde à vue et convoqués devant les tribunaux est dramatique. Ces méthodes, symptomatiques d'un État policier, remettent en cause le droit de grève et les libertés syndicales. Ceci constitue une atteinte aux fondements même de notre démocratie !

Par la criminalisation de l'action syndicale, les employeurs et le gouvernement veulent faire peur aux salariés et museler la contestation contre leur projet de destruction de nos droits et des services publics.

La FNME-CGT réaffirme que toutes les décisions prises par les assemblées générales sont souveraines.

Nous vous interpellons sur la nécessité de faire cesser la chasse aux sorcières menée depuis plusieurs mois en IDF par la direction régionale. La CGT est clairement attaquée et discriminée en son cœur. A plusieurs reprises les responsables syndicaux de la FNME-CGT vous ont interpellée et vos réponses, quand elles existent, sont discriminantes, dénuées de bon sens et vides de bonne foi.

La façon dont sont menées les procédures disciplinaires en IDF est déloyale autant dans le mode, le fond que contractuellement.

Plusieurs plaintes ont été déposées à l'encontre de GRDF et vont continuer. Vous en êtes pour partie responsable par votre refus de calmer les ardeurs de la direction régionale IDF.

Si vous aviez su vous comporter autrement lors du conflit de fin d'année 2022 en mettant fin à votre jusque boutisme, en œuvrant dans le bon sens et en exécutant un dialogue social allant vers l'apaisement, les choses n'en seraient pas là aujourd'hui.

- Comment accepter, valider la mise à la retraite d'office d'un agent qui a été victime de racisme et de discrimination ?
- Comment laisser s'exercer cette décision dont la procédure disciplinaire a été constituée à charge avec des vices de forme caractérisés et montés de toutes pièces ? Nombre d'autres procédures sont tout autant injustifiées, sans caractère réel ou sérieux et équivoques au regard du droit du travail.
- Que pensez-vous des échanges de mails entre les représentants de la direction en CSP IDF qui stipulent la veille de la tenue du conseil de discipline les propositions de sanction avec les attendus afférents avant même que les débats et que le processus contradictoire aient eu lieu en interne ?
- Comment voulez-vous que nous réagissions à cette situation à deux poids deux mesures ?

Madame la directrice, la FNME CGT vous alerte. Nous serons aux côtés de toutes celles et ceux qui sont attaqués parce qu'ils sont sympathisants, syndiqués ou même militants de notre fédération. Nous serons également aux côtés de toutes celles et ceux qui luttent pour l'intérêt général. Sachez que nous n'abandonnerons pas. Nous ne nous abaisserons pas. Nous ne plierons pas. Nous continuerons de lutter.

Vous avez décidé de vous attaquer aux militants CGT entre autres sur IDF. Sachez que c'est à toute la CGT que vous vous attaquez.

Madame la directrice, nous déplorons cette situation sociale. Nous tenons à dire que la FNME CGT a tout mis en œuvre pour que cela n'arrive pas mais nous nous sommes retrouvés confrontés à un mur. D'ailleurs, la nomination d'une nouvelle directrice sur la DR IDF et très récemment d'une nouvelle RH dont le passif est lourd nous confirment bien votre volonté à ne pas vouloir aller vers l'apaisement.

Soyez donc consciente que les décisions prises sur IDF mais pas que, ne relèveront que de votre seule responsabilité.

Pour finir, nos pensées vont vers les victimes de l'incident survenu hier dans le 5ème arrondissement de Paris. Le bilan est lourd : 37 blessés dont 4 en urgence absolues, 2 personnes recherchées, nous espérons que celui-ci ne s'aggrave pas dans les heures, les jours à venir. Nous saluons le travail et l'engagement sans failles des équipes du service public et de nos collègues qui se mobilisent pour notre sécurité à tous, 24h sur 24, 7 jours sur 7.